

Memnon Fund
Société anonyme constituée sous la forme de
Société d'investissement à capital variable
15, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg n° B158802

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Luxembourg, le 2 juin 2023

Cher actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale annuelle («l'AGA») des actionnaires de Memnon Fund («la Société»), qui se tiendra au siège social de cette dernière le 15 juin 2023, à 10h00, et aura l'ordre du jour suivant:

1. Présentation du rapport du gestionnaire ainsi que du rapport du réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clos au 28 février 2023 ;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 28 février 2023 ;
3. Affectation du résultat net pour la clôture se terminant au 28 février 2023 :

ratification de la distribution des dividendes suivants : Memnon European Fund (Class MD Euro isin LU1878181251*) :

- 10.654898 EUR par action
- Date d'arrêté des positions: 18 juillet 2022
- Date de détachement: 19 juillet 2022
- Date valeur: 22 juillet 2022

- 9.677565 EUR par action
- Date d'arrêté des positions: 3 octobre 2022
- Date de détachement: 4 octobre 2022
- Date valeur: 7 octobre 2022

- 0.579396 EUR par action
- Date d'arrêté des positions: 2 janvier 2023
- Date de détachement: 3 janvier 2023
- Date valeur: 6 janvier 2023

- 19.030429 EUR par action
- Date d'arrêté des positions: 24 avril 2023
- Date de détachement: 25 avril 2023
- Date valeur: 28 avril 2023

4. Rémunération aux administrateurs :
 - ratification du versement de EUR 15'000 (montant brut) au titre de rémunération à M. PAWELKOWSKI David pour la période allant du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023, payé annuellement prorata temporis;
 - ratification du versement de EUR 15'000 (montant brut) au titre de rémunération à M. SIMON François pour la période allant du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023, payé annuellement prorata temporis;
 - ratification du versement de EUR 15'000 (montant brut) au titre de rémunération à M. MÜLLER-BORLE Eric pour la période allant du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023, payé annuellement prorata temporis;
 - ratification du versement de EUR 4'458.33 (montant brut) au titre de rémunération à M. CROMBACK Stéphan pour la période allant du 1^{er} mars 2022 au 17 juin 2022, payé annuellement prorata temporis;
5. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice se terminant au 28 février 2023;
6. Election du conseil d'administration:
 - notification du décès de M. CROMBACK Stéphan le 17 juin 2022
 - renouvellement du mandat de M. PAWELKOWSKI David
 - renouvellement du mandat de M. SIMON François
 - renouvellement du mandat de M. MÜLLER-BORLE Eric jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ;
7. Election du réviseur d'entreprises agréé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle : renouvellement du mandat donné à PriceWaterhouseCoopers (Luxembourg), Société Coopérative.

*Cette classe d'actions n'est pas notifiée en France

L'adoption des résolutions à l'ordre du jour de l'AGA ne requiert aucun quorum. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées des actionnaires. La majorité à l'AGA est déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure du Luxembourg) le cinquième jour calendaire précédent l'AGA, soit le 10 juin 2023 («la Date d'enregistrement»). Les droits d'un actionnaire de participer à l'AGA et d'exercer le droit de vote attaché à ses actions sont déterminés en fonction des actions détenues par cet actionnaire à la Date d'enregistrement.

Tous les actionnaires ont le droit de participer à l'AGA et d'y voter ainsi que de désigner un/e mandataire pour y participer et y voter en leur nom. Le/La mandataire n'est pas tenu/e d'être un/e actionnaire. Veuillez retourner le formulaire de procuration ci-joint dûment complété et signé à l'attention de Sarah SCHNEIDER, FundPartner Solutions (Europe) S.A., qui devra l'avoir reçu au plus tard le jour précédent l'AGA, c'est-à-dire, le 14 juin 2023 à minuit (heure du Luxembourg). La procuration demeure valable en cas de nouvelle convocation portant sur le même ordre du jour.

Les comptes annuels de la Société sont disponibles sans frais auprès du siège social de cette dernière, sur simple demande.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le conseil d'administration de la Société

* * *

Le prospectus pour la Suisse, la feuille d'information de base, les statuts, les rapports annuel et semestriel de la SICAV ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, 1204 Genève

Formulaire de procuration pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Memnon Fund
 Société anonyme constituée sous la forme de
 Société d'investissement à capital variable
 15, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
 R.C.S. Luxembourg B158802

Je/nous soussigné/e/s _____ détenant la totalité des actions mentionnées dans la liste figurant ci-après* désigne/désignons comme mandataire spécial/e le/la président/e de l'AGA de la Société et l'autorise/l'autorisons à me/nous représenter à l'AGA de la Société, qui se tiendra le 15 juin 2023 à 10h00 ou à toute autre date à laquelle elle pourra être convoquée ou convoquée à nouveau aux fins de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

	POUR	CONTRE	ABSTEN-
1. Présentation du rapport du gestionnaire ainsi que du rapport du réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clos au 28 février 2023	Pas de vote pour ce point		
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 28 février 2023			
3. Affectation du résultat net pour la clôture se terminant au 28 février 2023 : ratification de la distribution des dividendes suivants : Memnon European Fund (Class MD Euro isin LU1878181251** (cette classe d'actions n'est pas notifiée en France)) :			
<ul style="list-style-type: none"> • 10.654898 EUR par action • Date d'arrêté des positions: 18 juillet 2022 • Date de détachement: 19 juillet 2022 • Date valeur: 22 juillet 2022 			
<ul style="list-style-type: none"> • 9.677565 EUR par action • Date d'arrêté des positions: 3 octobre 2022 • Date de détachement: 4 octobre 2022 • Date valeur: 7 octobre 2022 			
<ul style="list-style-type: none"> • 0.579396 EUR par action • Date d'arrêté des positions: 2 janvier 2023 • Date de détachement: 3 janvier 2023 • Date valeur: 6 janvier 2023 			
<ul style="list-style-type: none"> • 19.030429 EUR par action • Date d'arrêté des positions: 24 avril 2023 • Date de détachement: 25 avril 2023 • Date valeur: 28 avril 2023 			
4. Rémunération aux administrateurs :			
<ul style="list-style-type: none"> • ratification du versement de EUR 15'000 (montant brut) au titre de rémunération à M. PAWELKOWSKI David pour la période allant du 1er mars 2022 au 28 février 2023, payé annuellement prorata temporis 			

<ul style="list-style-type: none"> ratification du versement de EUR 15'000 (montant brut) au titre de rémunération à M. SIMON François pour la période allant du 1er mars 2022 au 28 février 2023, payé annuellement prorata temporis 			
<ul style="list-style-type: none"> ratification du versement de EUR 15'000 (montant brut) au titre de rémunération à M. MÜLLER-BORLE Eric pour la période allant du 1er mars 2022 au 28 février 2023, payé annuellement prorata temporis 			
<ul style="list-style-type: none"> ratification du versement de EUR 4'458.33 (montant brut) au titre de rémunération à M. CROMBACK Stéphan pour la période allant du 1er mars 2022 au 17 juin 2022, payé annuellement prorata temporis 			
5. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice se terminant au 28 février 2023			
6. Election du conseil d'administration			
<ul style="list-style-type: none"> notification du décès de M. CROMBACK Stéphan le 17 juin 2022 	Pas de vote pour ce point		
<ul style="list-style-type: none"> renouvellement du mandat de M. PAWELKOWSKI David jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle 			
<ul style="list-style-type: none"> renouvellement du mandat de M. SIMON François jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle 			
<ul style="list-style-type: none"> renouvellement du mandat de M. MÜLLER-BORLE Eric jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle 			
7. Election du réviseur d'entreprises agréé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle : renouvellement du mandat donné à PriceWaterhouseCoopers (Luxembourg), Société Coopérative			

La présente procuration comporte un droit de substitution. Le/La mandataire a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles en vertu de la présente procuration, et notamment d'exercer un droit de vote et d'approuver toute modification des points inscrits à l'ordre du jour de l'AGA ou des résolutions soumises à celle-ci.

La procuration demeure valable en cas de nouvelle convocation portant sur le même ordre du jour.

Veillez retourner le présent formulaire au plus tard le 14 juin 2023 à minuit (heure du Luxembourg) par fax ou courrier électronique, en faisant parvenir l'original par voie postale à:

FundPartner Solutions (Europe) S.A. – A l'att. de Mme Sarah SCHNEIDER

15, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Fax: (00352) 22 02 29

Adresse électronique : Fundsdomiciliation@pictet.com

Lieu _____, date _____

Signature(s) autorisée(s) au nom de l'actionnaire: _____

*Veuillez indiquer sur la dernière page du présent document le nombre d'actions que vous détenez, et joindre cette page au formulaire de procuration dûment complété et signé. Si l'agent de domiciliation ne reçoit pas l'indication du nombre d'actions détenues, c'est le nombre d'actions inscrites dans le registre de l'agent de transfert à la date d'enregistrement qui sera pris en considération.

**Ce point est voté par les actionnaires de la ou des classe(s) mentionnée(s) et à défaut, le vote des autres actionnaires sera pris en compte.

Liste des codes ISIN pour l'assemblée générale annuelle de Memnon Fund

CODE ISIN	NOM DU COMPARTIMENT	NOMBRE D' ACTIONS
LU0578134669*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-E (EUR)	
LU0578133935	MEMNON FUND-Memnon European Fund-I EUR	
LU0578134073*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-I USD	
LU1878180014*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-I2 - EUR	
LU1878181178*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-M EUR	
LU1878181251*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-MD Eur	
LU0578134230	MEMNON FUND-Memnon European Fund-R EUR	
LU0578134404*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-R GBP	
LU0578134313*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-R USD	
LU0578134156*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-U2 GBP	
LU0634964729	MEMNON FUND-Memnon European Fund-W EUR	
LU0634964992*	MEMNON FUND-Memnon European Fund-W USD	
LU2252642793*	MEMNON FUND-Memnon European Opportunities Fund-Class E Euro	
LU2158603378*	MEMNON FUND-Memnon European Opportunities Fund-Class I Euro	
LU2158603618*	MEMNON FUND-Memnon European Opportunities Fund-Class I2 Euro	
LU2158604939*	MEMNON FUND-Memnon European Opportunities Fund-Class R Euro	
LU2158605589*	MEMNON FUND-Memnon European Opportunities Fund-Class W Euro	

*Cette classe d'actions n'est pas notifiée en France